



PETITS TRAVAUX JARDINAGE, DÉBROUSSAILLAGE

PRESTATION auprès de particuliers (déduction plafonnée à 5 000€/an)	Tarifs TTC	Tarifs HT (TVA 20%)	Tarifs après déductions fiscales
Débroussaillage et petit jardinage occasionnel	42 €/h	35,00 €/h	20 €/h
Jardin annualisé moins de 6 h par mois	35 €/h	29,17 €/h	17,50 €/h
Jardin annualisé pour 6 h minimum par mois	30 €/h	25 €/h	15 €/h
Forfait d'enlèvement des déchets végétaux non coupés par nos soins	60 €/h		

- Le tarif des heures référencées ci-dessus inclut le temps de déchargement à la déchetterie compté en temps de travail.

- L'entreprise Fourmilly'SERVICES fournit tout le matériel pour le jardinage et le débroussaillage à l'exclusion des produits de traitement (désherbant, traitement des arbres, etc...).

- Si le client peut fournir le matériel nécessaire pour le jardin et le débroussaillage, l'entreprise Fourmilly'SERVICES ne sera pas responsable des outils et appareils mis à sa disposition en cas de panne ou de défaillance du matériel.

- Les travaux de jardin ne peuvent pas être situés à plus de 3 mètres de hauteur.

- Il est recommandé de mettre à disposition des intervenants des verres ou bouteilles d'eau fraîche.

* **Majoration** de 25 % des tarifs de prestation d'entretien de la maison les dimanches et jours fériés
Majoration de 100 % des tarifs de prestation d'entretien de la maison les 1er mai et 25 décembre.

* **Taux de TVA appliqué pour les particuliers**

10% pour la garde d'enfants

20% pour les frais, indemnités kilométriques et autres prestations.

* **Déduction fiscale**

Le crédit d'impôt est égal à 50% des dépenses effectivement supportées, retenues dans une limite annuelle de 5 000 €. Le crédit d'impôt soit réduit vos impôts soit vous est remboursé si son montant dépasse celui de votre impôt ou si vous n'êtes pas imposable.

* **Envoi de la facture :**

La facture est envoyée par mail.

L'envoi de facture par voie postale fera l'objet d'une ligne de facturation supplémentaire intitulée «frais de gestion» de 3.00 €

* **Mode de paiement accepté :**

Virement ou prélèvement bancaire, Chèque , CESU ou eCesu

Dans un rayon de 20km autour de St Mathieu de Tréviers dans l'Hérault ou le Gard.

Prestations du 1er JANVIER 2026 au 31 Décembre 2026

Les tarifs sont réévalués chaque année civile. Les nouvelles conditions tarifaires annulent et remplacent les précédentes.